

Séance du samedi 18 octobre 2025

Date de la convocation: 13/10/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit octobre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER,
Emilie KONNERT, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Michèle MATHIEU par Jean-Jacques DEBIEVE,
Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par
Thomas HOURLIER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

ACHATS D'ELEMENTS DE SIGNALÉTIQUE VERTICALE - (D 2025 069)

Le Maire rappelle l'opération d'aménagement de sécurité routière qui avait été validée en 2023 et propose que soit réalisée la pose des trois miroirs que cette opération prévoyait aux endroits suivants :

- Carrefour rue Cotteau/Rue des Vaux Rournis
- Carrefour rue de la Côte d'Oson/Rue du Colonel Rozanoff
- Carrefour Hameau de la Place / RD 21.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE la pose de trois miroirs sur fond rectangulaire 900 x 600 aux endroits suivants :

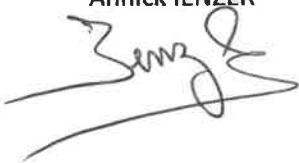
- Carrefour rue Cotteau/Rue des Vaux Rournis
- Carrefour rue de la Côte d'Oson/Rue du Colonel Rozanoff
- Carrefour Hameau de la Place / RD 21.

CHARGE le Maire de solliciter les entreprises pour la réalisation de cette opération

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

